



Ces entreprises qui ont tenté le pari des panneaux photovoltaïques



Sophie Lemarchand est la directrice du Groupe Lemarchand. | PHOTO : OUEST FRANCE



François Duquesne est le directeur de l'entreprise Normandise petfood. | PHOTO : OUEST FRANCE

« Ça part vraiment d'une conviction personnelle, celle de protéger l'environnement. » Lorsqu'en 2020, le Groupe de chaudronnerie Lemarchand, à Souleuvre-en-Bocage, se lance dans l'aventure des panneaux photovoltaïques, sa dirigeante, Sophie Lemarchand, est convaincue. « On a commencé à travailler sur l'extension d'un bâtiment et on s'est dit que ça serait vraiment dommage de ne pas exploiter cette nouvelle surface, ajoute-elle. Et comme j'ai une fibre écologique, ça me semblait plutôt évident. »

À l'extérieur du bâtiment, l'immense chantier, qui permettra d'ajouter plus de 5 600 m² d'ateliers, est actuellement à l'œuvre. À partir de l'automne 2023, 1 363 m² de panneaux photovoltaïques seront installés, tous exposés plein sud.

Si la première motivation était écologique, Sophie Lemarchand a vite



Le Groupe Lemarchand a profité de l'extension de ses ateliers pour installer des panneaux photovoltaïques. | PHOTO : OUEST FRANCE

compris que les panneaux photovoltaïques offraient également un grand intérêt économique. « C'est après que je me suis rendu compte que c'était très intéressant dans le contexte actuel, confie la cheffe d'entreprise. En se basant sur les prix de l'électricité cet automne, on pourrait avoir un retour sur investissement dans cinq ou six ans. C'est très rapide. »

Objectif : autoconsommation

L'entreprise vise l'équilibre en matière de dépenses en électricité. Elle envisage de consommer ce qu'elle produit et de revendre le surplus. Mais 20 à 30 % de la consommation ne pourra pas être alimenté par les panneaux. Notamment le matin, lorsque l'activité des ateliers démarre bien avant le lever du soleil. « Mais tout ça sera comblé par la revente de notre électricité produite les longs jours d'été, le week-end et les jours fériés », poursuit-elle.

Dans le coin, le Groupe Lemarchand n'est pas la seule entreprise à avoir profité des travaux d'agrandissement pour installer des panneaux photovoltaïques. La Normandise, à Vire, s'y est aussi attelée. L'idée germe une première fois en 2016 dans l'esprit des dirigeants. Elle se concrétise réellement en 2022 lors de l'agrandissement de l'infrastructure logistique de La Lande, au nord de la



Avec la hausse des coûts de l'électricité, La Normandise petfood devrait mettre moins de temps que prévu pour amortir son investissement. | PHOTO : LA NORMANDISE

ville, où 9 000 m² sont ajoutés au bâtiment. Soit 3 000 m² de panneaux photovoltaïques.

« Le véritable atout de l'énergie renouvelable, c'est qu'elle génère de l'électricité au moment où on en a besoin, c'est-à-dire en heures pleines, souligne François Duquesne, le directeur de l'entreprise. Nous, on a de gros besoins en journée froide et la clim. »

Un retour sur investissement plus rapide que prévu

Ici aussi, on ambitionne de devenir le plus autonome possible. Pour cela, il

a fallu adapter l'activité. « Sur la plateforme, nos chariots sont de gros consommateurs d'électricité. Nous avons réfléchi à une organisation qui nous permet de recharger les batteries uniquement lorsque les panneaux fonctionnent », explique le dirigeant.

Là aussi, l'intérêt économique est évident. « Quand on a fait les premiers calculs, on estimait un retour sur investissement de huit ans, ajoute-t-il. Aujourd'hui, avec la crise énergétique, on pense qu'on sera plutôt sur cinq ans. »

Noémie BAUDOUIN.

